

n° 8
28 mai 2019

Viticulture



À retenir cette semaine

La pousse de la vigne est plus active, les grappes s'allongent
Premières taches d'oïdium détectées
Pas de tache de mildiou ni black rot
Le vol de tordeuse de la grappe s'achève

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des à partir des données des vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents.

Données du réseau

16 parcelles renseignées, 12 dans le vignoble de Saint Pourçain, 4 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Stades phénologiques

La pleine croissance s'amorce enfin ! Dans la plupart des parcelles, la vigne reverdit, les rameaux poussent et les feuilles s'élargissent. Le nombre de feuilles étalées est maintenant compris entre 5 et 10.

Les grappes s'allongent, et pour les parcelles les plus précoces, les boutons floraux commencent à se séparer. La floraison pourrait débuter d'ici 10 à 15 jours.



Inflorescence bien développée, les boutons floraux commencent à se séparer



Les feuilles ont bien reverdi et grossi, les rameaux s'allongent.



Quelques (rares) séquelles du froid : des grappes ont filé, c'est-à-dire se sont transformées en vrilles.

Chambres d'Agriculture

Crédit photo : Réseau des



Situation sanitaire

Mildiou



Aucune tache n'a encore été observée. Il n'y a pas de pluies prévues, donc pas de risque de contamination dans les prochains jours.

Pour rappel, le mildiou a besoin d'eau libre à chaque cycle de contamination.

On trouve fréquemment des taches sur le feuillage pouvant faire penser à du mildiou. Il peut s'agir de piqûres d'insectes, de stress physiologique, d'embrun de produit... En cas de doute, n'hésitez pas à demander l'avis de votre technicienne.



Taches chlorotiques, n'étant pas du mildiou !
Ces taches sont anodines pour la vigne.

Oïdium



Les premières taches d'oïdium ont été observées sur 2 parcelles de chardonnay hors réseau, à historique. Les conditions climatiques sont actuellement très favorables à l'oïdium : températures douces et humidité. C'est le moment de passer dans vos parcelles les plus sensibles pour rechercher les premiers symptômes ! Il faut chercher en priorité sous les feuilles du bas, proche de l'écorce. Pensez à bouger la feuille pour faire « jouer la lumière » dessus : cela vous permettra de mieux distinguer les taches.



Taches d'oïdium observées ce lundi 27 mai. Elles sont jeunes, issues de contaminations primaires.



ATTENTION ! Il y a aussi des taches qui ressemblent à l'oïdium, mais qui n'en sont pas !



Oïdium (suite)

Méthode alternative : un ébourgeonnage soignée permet d'éliminer les feuilles de la base souvent touchées les premières. Cela permet également d'aérer la souche.

Black rot



Aucune tache n'a été observée. Le temps sec des prochains jours est défavorable au black rot. Il ne devrait pas y avoir de nouvelles contaminations.

Cicadelle verte

Les toutes premières larves de cicadelles vertes ont été observées.

Des comptages seront effectués toutes les semaines jusqu'à l'été. Lorsque le nombre de larve dépasse une valeur seuil, Il existe un risque que les piqûres de cicadelles aient un impact sur la vigne. La première génération est généralement sans impact ; ce sont surtout les populations de juillet qui provoquent les grillures sur le feuillage.

La valeur-seuil est de 100 larves pour 100 feuilles. C'est une valeur-seuil sécuritaire, à nuancer selon le cépage.



Cicadelle verte adulte



Cicadelle verte au premier stade larvaire

Cicadelle de la flavescence dorée

Les toutes premières larves de *Scaphoideus titanus* (cicadelle de la flavescence dorée) viennent d'éclore. Pour rappel, les larves ne sont pas dangereuses elles-mêmes. Elles ne sont que les vecteurs de la maladie. Elles ne deviennent porteuses de la flavescence que si elles piquent les feuilles d'une vigne déjà contaminée. Au bout de quelques jours, elles pourront alors la transmettre à leur tour.



Larves de cicadelle de la flavescence dorée. On les distingue des cicadelles vertes notamment par le « point » sur la queue.



Tordeuses de la grappe

Le vol s'achève. Il a été un peu plus important que les années passées. Cela ne permet cependant pas de prédire une pression de tordeuse supérieure cette année. C'est le comptage des glomérules d'ici 10 à 15 jours qui permettra de donner une première estimation de la pression des tordeuses cette année.

Vu au vignoble



Marques légère d'excoriose

Un auxiliaire : le typhlodrome



Il y a de la vie dans nos vignobles !



Photo : D.Pélissier



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<http://viticulture.ecophytopic.fr/viticulture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.